

Parc du Pilat : les deux tiers des actifs travaillent à l'extérieur

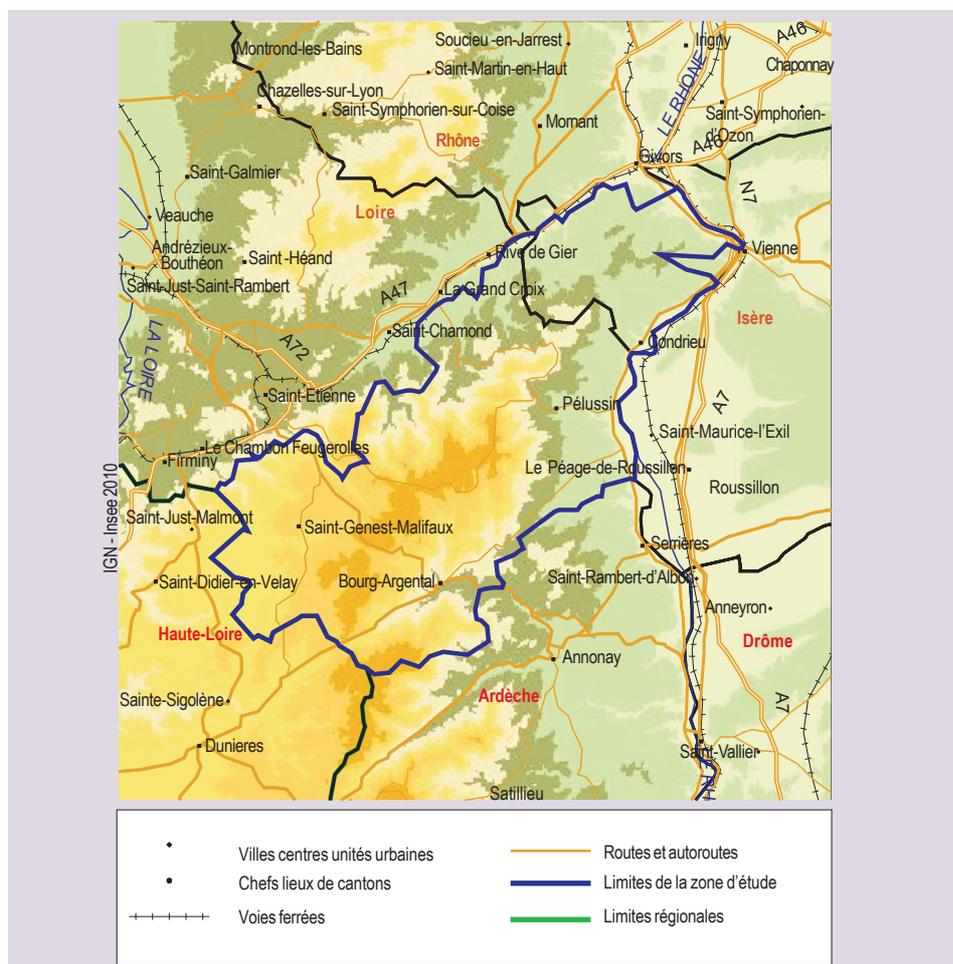
Parc Naturel Régional (PNR) de Rhône-Alpes, le Pilat est un territoire agricole de plus en plus périurbain. Il dépend fortement des territoires très urbanisés qui l'entourent : la métropole stéphanoise et la vallée du Rhône. Six aires urbaines avoisinent le PNR du Pilat et 70 % des nouveaux habitants en proviennent. Ces nouveaux résidents sont surtout des actifs, plutôt des professions intermédiaires ou des cadres à la recherche d'une maison individuelle. La plupart d'entre eux gardent leur emploi en ville, l'emploi offert dans le parc étant insuffisant en volume et inadapté au niveau des qualifications. L'afflux massif de nouveaux habitants lié au desserrement urbain s'est accru au fil du temps et soulève aujourd'hui des enjeux en termes de pression foncière et d'impact sur l'environnement.

Luc Rigollet

Le PNR du Pilat est situé à l'extrémité nord de la chaîne des Cévennes, au sud des départements de la Loire et du Rhône. Le territoire compte 47 communes couvrant 717 km² (les parties des communes de Saint-Étienne et Saint-Chamond incluses dans le périmètre officiel, sont exclues de cette étude). Le PNR du Pilat est un massif de moyenne montagne qui s'élève jusqu'à 1432 mètres d'altitude ; il est entouré de villes : 5 aires urbaines débordent sur son territoire, Lyon

Saint-Étienne, Saint-Chamond, Vienne et Roussillon. À celles-ci, s'ajoute Annonay également très proche. Le PNR entretient des relations privilégiées avec 16 "villes portes", qui sont les principales communes des aires urbaines de Saint-Étienne et Saint-Chamond, ainsi que les villes de Givors et Annonay. Cette proximité de grandes villes confère au territoire un caractère périurbain très marqué, puisque 81 % de la population habite l'espace à dominante urbaine, et un tiers dans un pôle

Relief et voies de communication



Un espace agricole à vocation de plus en plus périurbain

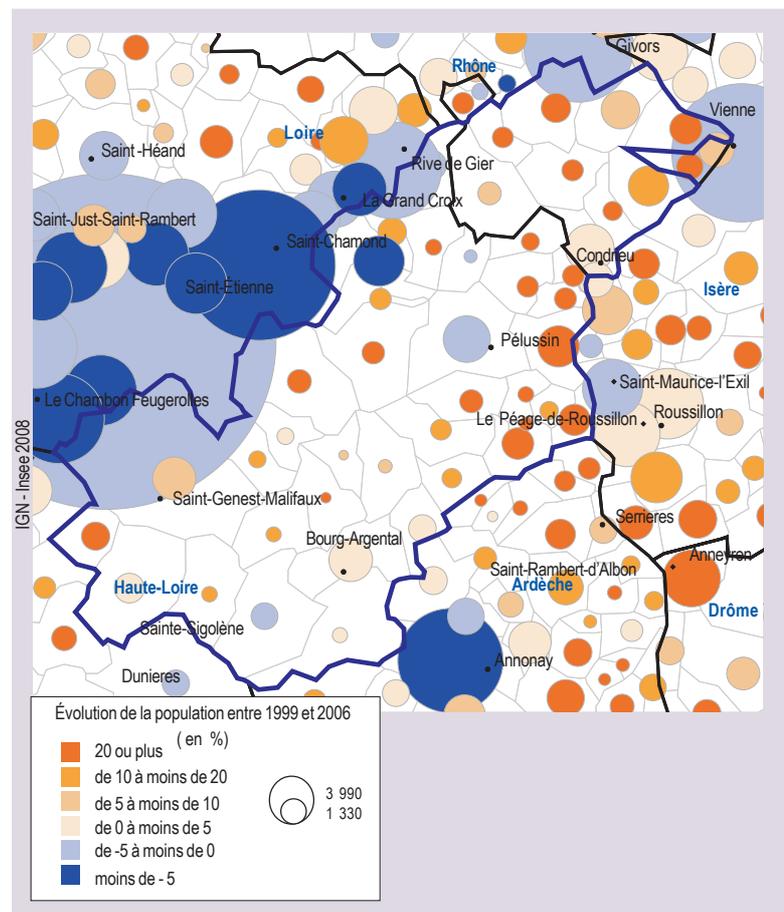
Carte d'identité du territoire

	PNR du Pilat		Référence		Région
	1999	2006	1999	2006	2006
Population	49 314	54 161	372 381	404 841	6 021 346
Poids dans la région (%)	0,9	0,9	6,6	6,7	
Densité (hab./km ²)	69	76	37	40	138
Nombre de communes	47	47	590	588	2 879
dont % en EPCI (*)	40,4	100,0	61,4	92,2	89,9
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine (%)	80,9	80,8	51,5	52,5	85,8
Part des moins de 25 ans (%)	31,5	31,2	30,4	29,6	32,1
Part des 65 et plus (%)	15,7	16,0	16,9	17,2	15,7
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,0	2,0	1,8	1,7	2,0

(*) composition des EPCI au 1^{er} janvier 2000

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

Nombre d'habitants en 2008 et évolution de la population entre 1999 et 2006

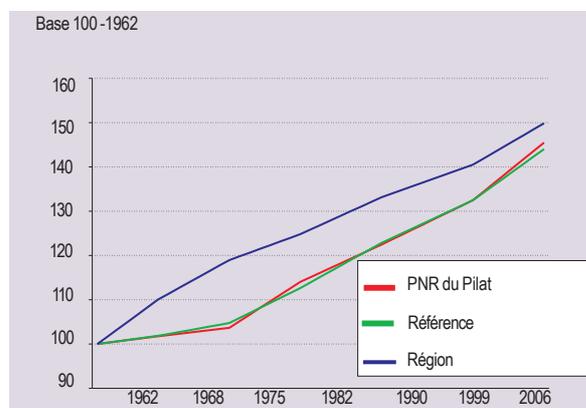


Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006

urbain. C'est beaucoup plus que la zone de référence composée de la moyenne des PNR de la région pour laquelle 52 % de la population habite l'espace à dominante urbaine. 11 des 47 communes du PNR du Pilat sont "multipolarisées", c'est à dire qu'elles dépendent de plusieurs aires urbaines en termes de déplacements domicile-travail. La plupart de ces communes sont situées

¹ Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de «référence», englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Le PNR du Pilat est comparé à un territoire de référence composé de l'ensemble des «PNR de Rhône-Alpes». Cette zone de référence est constituée des communes des PNR du Pilat, des Monts d'Ardèche, du Vercors, de la Chartreuse, des Bauges, du Haut-Jura et du projet de PNR des Baronnies.

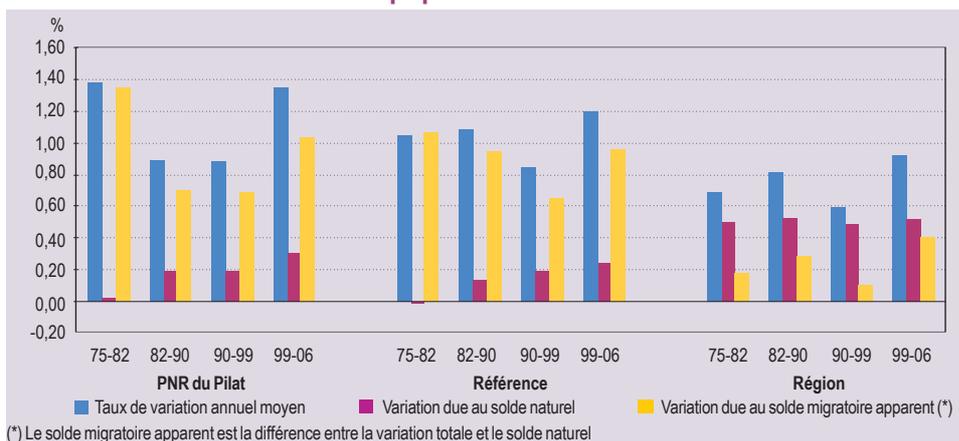
Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

La croissance de la population principalement soutenue par la solde migratoire

Taux de variation annuel de la population



(*) Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel

Sources : Insee - Recensements de la population - État civil

Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2001 et 2006

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
5 à 14 ans	1 603	992	610	+9,0
15 à 19 ans	428	542	-114	-3,4
20-29 ans	1 890	2 084	-194	-3,5
30-39 ans	2 691	1 472	1 218	+18,3
40-54 ans	1 519	1 061	458	+4,1
55-64 ans	599	445	153	+2,5
65 ans et plus	691	324	367	+4,4
Ensemble	9 419	6 921	2 499	+5,2

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	39	49	-10	-1,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	239	234	5	+0,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	847	568	278	+11,7
Professions intermédiaires	1 940	1 237	703	+10,6
Employés	1 324	1 176	148	+2,4
Ouvriers	1 223	1 044	180	+2,8
Retraités	951	485	466	+4,3
Étudiants et élèves	337	808	-472	-12,9
Autres inactifs	540	367	173	+5,8
Ensemble	7 439	5 968	1 471	+3,5

* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Les caractéristiques des logements

	PNR du Pilat			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2006 en %	Part en %	Évolution 1999/2006 en %
Résidences principales	21 117	83,0	+14,6	70,4	+12,9
Résidences secondaires	2 730	10,7	-16,0	23,0	+5,4
Logements occasionnels	78	0,3	-44,3	0,7	-4,5
Logements vacants	1 503	5,9	+13,3	5,9	+3,8
Ensemble des logements	25 429	100,0	+9,9	100,0	+10,4

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale)

Les caractéristiques des résidences principales

	PNR du Pilat			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2006 en %	Part en %	Évolution 1999/2006 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	16 298	77,2		69,2	
Appartements	4 582	21,7		29,8	
Autres	237	1,1		1,1	
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	14 889	70,5	+20,2	66,8	+19,7
Locataires de logement vide non HLM	3 748	17,7	+16,0	18,4	+10,2
Locataires d'un logement vide HLM	1 768	8,4	+9,9	9,3	+5,9
Locataires d'un logement meublé	114	0,5	-2,5	1,9	+11,0
Logés gratuitement	598	2,8	-44,6	3,6	-35,5
Ensemble des résidences principales	21 117	100,0	+14,6	100,0	+12,9

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale)

dans le Pilat Rhodanien et sont polarisées à la fois par Lyon, par Vienne ou Roussillon.

Les terres agricoles couvrent 47 % du territoire, contre 24 % pour la référence, signe de l'importance de l'agriculture pour la zone. Tant pour le PNR du Pilat que pour la zone de référence, les surfaces non agricoles sont essentiellement composées de forêts et de milieux semi-naturels. Celles-ci couvrent 50 % de la superficie du parc, contre 74 % pour la référence, ce qui s'explique par le caractère plus montagneux de la plupart des autres PNR de la région. La part des surfaces non agricoles se monte à 53 % pour la région Rhône-Alpes.

Le PNR du Pilat est plus densément peuplé que la moyenne des PNR (76 habitants au km² contre 40), ce qui concorde avec l'utilisation plus poussée de l'espace en surfaces artificialisées et agricoles. Le territoire ne contient ni espace de forte concentration (aucune commune ne dépasse 4 000 habitants), ni zone désertée, puisque les 50 % des communes les moins peuplées rassemblent 22 % de la population totale (contre 11 % pour la zone de référence).

Les quatre chefs-lieux de canton que sont Pélussin, Condrieu, Saint-Genest-Malifaux et Bourg-Argental sont des petites communes d'environ 3 000 habitants. Elles structurent le territoire de façon équilibrée. Les aires d'influence correspondent assez bien aux intercommunalités en place : le Pilat Rhodanien autour de Pélussin, les Monts du Pilat autour de Saint-Genest-Malifaux et Bourg-Argental, la région de Condrieu, Saint-Étienne Métropole pour les communes tournées vers la vallée du Gier, et le pays Viennois (une seule commune : Saint-Romain en Gal).

Le PNR du Pilat compte 54 000 habitants en 2006 et sa démographie est dynamique. La population du territoire augmente à nouveau depuis 1962. Cette croissance est donc antérieure à la création du parc en 1974. Entre 1999 et 2006, la population a augmenté de près de 10 %. L'excédent migratoire explique l'essentiel de cette dynamique (solde migratoire apparent de 1 % par an entre 1999 et 2006), renforcée par un excédent naturel lui aussi positif (0,3 % entre 1999 et 2006). Ces deux excédents ont cru par rapport à la période 1990-1999, ce qui a accéléré l'accroissement de la population. Elle s'est accrue dans 45 des 47 communes entre 1999 et 2006 (seules les communes de Saint-Paul-en-Jarez et Saint-Sauveur-en-Rue font exception). La zone de référence présente, dans l'ensemble, une évolution similaire avec des taux annuels moyens de variation très proches aussi bien en solde migratoire

Les actifs viennent s'installer mais gardent leur emploi à l'extérieur

Poids important de l'artisanat dans l'économie locale

apparent (1,0 %) qu'en solde naturel (0,3 %). En revanche, la croissance de la population n'est pas homogène dans le territoire ; c'est dans le Pilat Rhodanien et la région de Condrieu qu'elle est la plus prononcée.

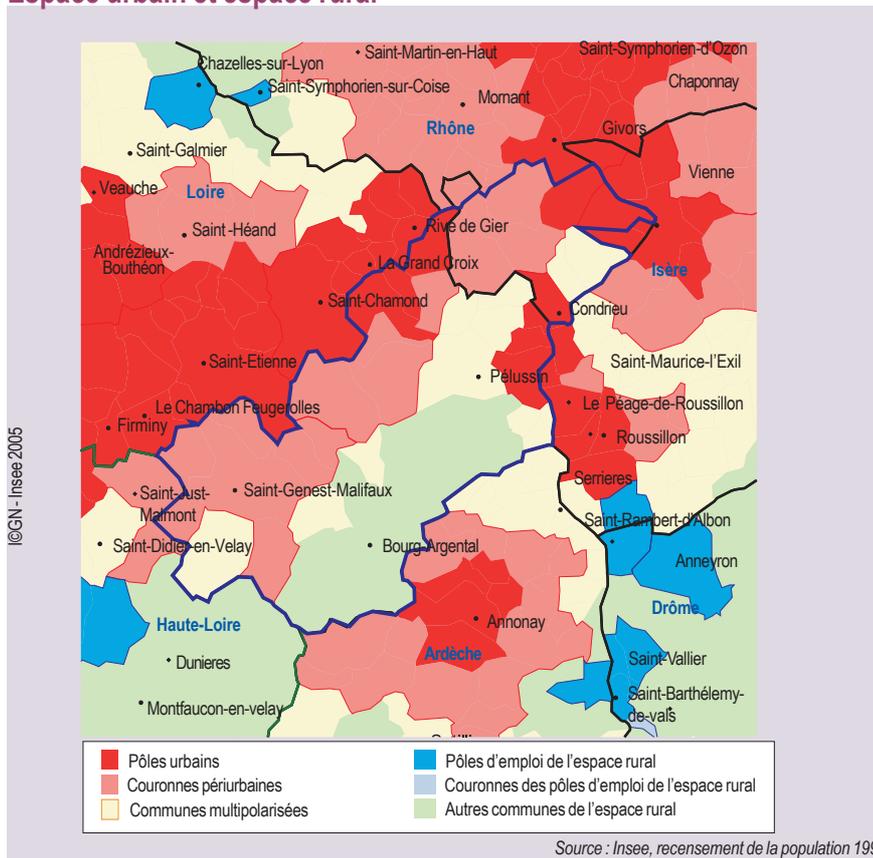
Avec un excédent de 2 500 personnes en 5 ans, le bilan des migrations résidentielles est nettement positif. En 2006, ce sont 9 400 habitants du PNR du Pilat qui habitaient ailleurs 5 ans auparavant. Dans le même temps, 6 900 personnes qui habitaient sur le territoire 5 ans avant l'ont quitté. Le territoire ne bénéficie pas de ces échanges de façon homogène : le Pilat Rhodanien, la région de Condrieu et les Monts du Pilat sont nettement excédentaires, tandis que la vallée du Gier est à l'équilibre. Ces échanges ont lieu majoritairement avec les six aires urbaines entourant le parc (70 % des arrivées et 61 % des départs), en particulier Lyon, Saint-Étienne et Saint-Chamond (respectivement 27 %, 14 % et 12 % des arrivées, et 19 %, 13 % et 11 % des départs). Les échanges de chacune de ces aires urbaines avec le parc se font avec les territoires les plus proches : Saint-Étienne avec les Monts du Pilat, Saint-Chamond avec les communes du versant de la vallée du Gier, et Lyon avec la région de Condrieu et le Pilat Rhodanien.

Les soldes migratoires sont positifs pour toutes les tranches d'âge, à l'exception des 15-24 ans, qui sont plus nombreux à quitter le territoire qu'à y entrer. Ce phénomène est logiquement observé pour tous les territoires ne possédant pas d'établissement d'études supérieures. Les migrations renouvellent la population de façon importante : 50 % des nouveaux arrivants ont entre 25 et 39 ans, alors qu'ils ne représentent que 19 % de la population stable. Ainsi, 40 % des habitants du PNR du Pilat qui ont entre 25 et 39 ans habitaient ailleurs 5 ans auparavant.

De façon générale, le territoire attire plutôt des actifs occupés (69 % des entrants de plus de 15 ans, contre 51 % pour la population stable). Ces actifs, qui viennent s'installer dans le PNR du Pilat, ne viennent pas y trouver un travail puisque 80 % d'entre eux travaillent en dehors du territoire.

Ainsi, les migrations résidentielles modifient le profil de la population active du territoire. Les entrants sont plus nombreux à exercer des professions intermédiaires ou de cadres que les actifs qui habitaient déjà sur place 5 ans auparavant (15 % des entrants contre 9 % des actifs stables sont des cadres, 34 % contre 27 % sont des professions intermédiaires). Cette modification du profil de la population active du territoire accentue encore un déséquilibre avec l'emploi sur place déjà très marqué.

Espace urbain et espace rural



C'est donc plutôt le cadre de vie qui attire les nouveaux habitants. Les maisons individuelles constituent l'essentiel de l'habitat (77 %), davantage que dans la moyenne des PNR de la région (69 %), et nettement plus que la moyenne régionale (48 %). Les logements sont également un peu plus grands : 4,4 pièces contre 4 pièces pour Rhône-Alpes.

Les propriétaires y sont nombreux (70 %), et les locataires de logement HLM plutôt rares (8,4 %). De ce point de vue, la zone de référence présente des caractéristiques similaires. En revanche, la moyenne régionale diffère avec 57 % de propriétaires et 15 % de locataires de HLM. Toutes les intercommunalités couvrant le territoire du parc ont lancé des démarches de Programmes Locaux de l'Habitat (PLH). Ces programmes sont en cours d'élaboration, sauf celui du Pilat Rhodanien qui a été adopté en février 2010. Les objectifs affichés par ce PLH portent notamment sur la densification de l'habitat et l'amélioration de l'offre de logements locatifs. En effet, le déficit de logements locatifs et notamment en HLM pose des problèmes d'accès au logement pour les ménages les moins aisés.

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	PNR du Pilat		Référence		Région	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Agriculteurs exploitants	3,8	2,9	3,0	2,5	1,3	1,1
Artisans, commerçants et chefs d'entr.	6,9	6,0	7,1	6,4	5,9	5,2
Cadres et professions intellect. sup.	7,3	8,3	7,5	9,5	9,5	11,4
Professions intermédiaires	15,8	17,8	13,8	15,1	15,4	16,1
Employés	7,2	7,9	8,9	9,1	10,6	10,9
Ouvriers	22,7	20,0	21,4	19,6	20,3	18,2
Retraités	31,9	33,9	32,4	33,8	28,8	30,9
Étudiants et élèves	0,1	0,1	0,5	0,3	2,6	2,2
Autres inactifs	4,3	3,1	5,3	3,7	5,7	4,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation complémentaire)

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2006	PNR du Pilat		Référence		Région	
	1996	2006	1996	2006	1996	2006
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	12 919	21 586	12 605	22 013	13 676	22 740
Foyer fiscaux non imposés (en %)	53,2	44,6	53,3	46,2	49,3	43,8
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	20 039	30 771	20 098	32 007	20 949	32 565
Part des pensions, retraites dans le revenu fiscal (en %)		22,0		23,5		22,7

Sources : Insee - DGI, revenus des foyers fiscaux

Un niveau de revenu modeste

Peu de résidences secondaires et davantage de maisons individuelles

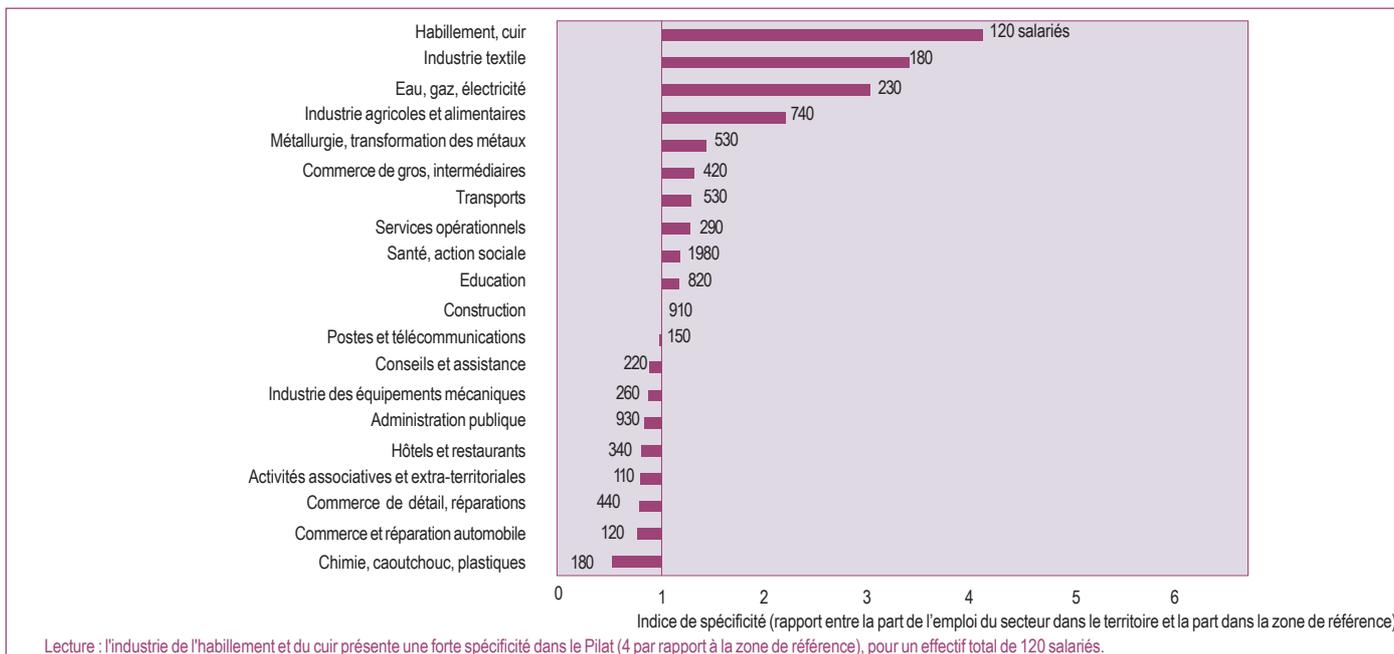
Le PNR du Pilat n'est pas un pôle d'emploi. Le nombre d'emplois par actif occupé est faible (0,6). De fait, 64 % des actifs résidants sur le territoire travaillent en dehors, générant des déplacements importants et les nuisances qui sont associées. De même, seulement 64 % des emplois locaux sont occupés par des habitants du parc. Pour la référence des PNR rhônalpins, ces proportions sont respectivement de 52 % et 73 %, signes d'une moindre dépendance de l'emploi par rapport à l'extérieur. Pour le PNR du

Pilat, cette dépendance face à l'emploi est la traduction du fait que le territoire constitue un réservoir de main d'œuvre pour les aires urbaines qui l'entourent.

Les cadres et les professions intermédiaires, dont la part croît dans la population du fait des migrations, sont en tête des professions les plus mobiles. C'est ainsi que 78 % des habitants exerçant ces professions travaillent à l'extérieur. A contrario, seulement la moitié (52 % et 54 %) des emplois locaux dans ces professions sont occupés par des habitants du parc. Ce phénomène n'est pas nouveau ; il était déjà observé en 1999, mais il s'accroît sur la période récente. Pour le PNR du Pilat, sur la période 1999-2006, le nombre d'actifs a augmenté de 2 900 personnes. Dans le même temps, le volume des emplois offerts est resté stable (de 13 100 à 13 300). Les cadres et les professions intermédiaires sont les catégories professionnelles ayant le plus pâti de ces évolutions divergentes des actifs et de l'emploi. En effet, le territoire ne crée qu'un emploi pour 5 nouveaux actifs dans ces professions (500 emplois supplémentaires entre 1999 et 2006, pour 2 700 actifs supplémentaires).

Le chômage (au sens du recensement) est plus faible dans le PNR du Pilat que dans la moyenne des PNR, et inférieur de deux points à la moyenne régionale. Les nouveaux habitants s'installent sur le territoire pour y acheter une maison individuelle, et bien souvent, ils bénéficient d'une situation professionnelle stable. Le territoire a subi la crise, commencée à la fin de l'année 2008, de façon sensiblement différente de la région puisque le chômage

Spécificité du tissu productif du PNR du Pilat par rapport à la zone de référence en 2007



Source : Insee, Clap 2007 (champ complet hors agriculture et défense)

Marché du travail

15 ans et plus	1999			2006		
	PNR du Pilat	Référence	Région	PNR du Pilat	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	20 864	153 872	2 308 240	23 753	174 066	2 591 867
Dont salariés	17 406	127 740	2 017 413	20 231	146 582	2 282 587
Dont non salariés	3 458	26 132	290 827	3 522	27 484	309 280
Chômeurs	1 847	15 819	286 935	1 805	16 185	272 142
% chômeurs dans pop. active	8,1	9,3	11,0	7,1	8,5	9,5

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale)

Poids important de l'artisanat dans l'économie locale

des femmes y a davantage augmenté que celui des hommes (+ 25 % pour les femmes et + 22 % pour les hommes, quand la moyenne régionale est de + 15 % et + 28 %). L'augmentation totale est sensiblement la même qu'au niveau régional, ce qui correspond bien à la forte dépendance du territoire par rapport à l'extérieur.

L'économie du PNR du Pilat a subi des mutations depuis 1999, notamment à la suite de la fermeture d'établissements d'industrie textile. Ce secteur a perdu 460 emplois entre 1999 et 2006, pour ne conserver qu'un peu moins de 200 salariés. Dans le même temps, le secteur de la santé et de l'action sociale en a gagné 660. La principale spécialisation économique du parc est l'industrie agroalimentaire qui emploie 7,4 % des actifs contre 2,4 % en Rhône-Alpes. La moitié des 6 établissements de plus de 100 salariés du territoire sont dans ce secteur : JB2C à Maclas, la fromagerie Guilloteau à Pélussin, et la Boulangerie Viennoiserie Française à Saint-Paul-en-Jarez. Les autres gros établissements sont Industeel-Arcelor-Mittal à Châteauneuf dans la sidérurgie, l'hôpital de Condrieu et le lycée polyvalent de Vienne situé à Saint-Romain-en-Gal.

L'artisanat emploie environ 2 000 salariés, ce qui lui donne deux fois plus de poids dans l'économie locale que dans l'économie

nationale. Ce poids s'explique sans doute en grande partie par la part importante d'actifs qui travaillent à l'extérieur du parc : les artisans étant moins mobiles, ils sont mécaniquement plus nombreux en proportion, au sein de l'emploi en place.

La filière bois occupe en 2008 environ 200 salariés sur les communes du parc, pour un nombre équivalent d'établissements, dont la majorité ne comptent aucun salarié. La moitié d'entre eux sont concentrés dans les activités de menuiserie ou de travaux de charpente. Cette famille d'activités liées à l'exploitation forestière a une dimension durable et à ce titre, fait partie des projets de développement privilégiés par la charte du PNR.

Entre 1988 et 2000, la surface agricole utilisée a diminué, passant de 29 400 ha à 26 600 ha. Cette diminution s'est faite essentiellement aux dépens de la surface toujours en herbe, qui est passée de 16 800 ha à 13 600 ha. Sur cette période, on assiste à une spécialisation des exploitations (mouvement général en Rhône-Alpes, mais plus prononcé dans le PNR du Pilat) avec une bonne représentation de l'élevage bovin et des légumes, fruits et viticulture. La part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans est de 27 %, ce qui est plus faible que dans les PNR de la région (35 %).

Dans le projet de charte du PNR, le tourisme apparaît comme une activité devant être développée

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2006	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	20 865	100,0	23 757	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	8 359	40,1	8 518	35,9
dont résidant et travaillant dans la même commune	5 945	28,5	5 745	24,2
Travaillant en dehors de la zone	12 506	59,9	15 239	64,1
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	12 818	100,0	13 342	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	8 359	65,2	8 518	63,8
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	4 459	34,8	4 824	36,2
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,61		0,56	

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale)

Créations d'établissements

Période	PNR du Pilat		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2008	253		
Flux annuel moyen 2000-2002	142	+66,2	+50,5
Flux annuel moyen 2006-2008	236		

Source : Insee, Sirène - Champ ICS

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2006

	PNR du Pilat		Référence
	Effectifs	(%)	%
Activités présentielle	8 070	60,6	62,4
Activités non présentielle	5 248	39,4	37,6
Ensemble	13 318	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

La sphère présentielle, qui est l'ensemble des activités dédiées à la satisfaction des besoins des personnes présentes représente 60 % de l'emploi du PNR, ce qui la situe au même niveau qu'en Rhône-Alpes. Rapportée au nombre d'habitants, elle est toutefois plus faiblement représentée avec un emploi présentiel pour sept habitants contre un pour quatre habitants en Rhône-Alpes. Ceci s'explique par l'absence de grande ville à l'intérieur du parc, et donc de toutes les activités présentielles qui y sont liées.

Car le territoire n'est pas en manque d'équipements, même si les communes du PNR du Pilat sont un peu moins bien équipées que les communes de Rhône-Alpes de taille comparable. Condrieu, Pélussin et Bourg-Argental sont pôles intermédiaires d'équipements, et Saint-Genest-Malifaux offre également de nombreux équipements de la gamme intermédiaire.

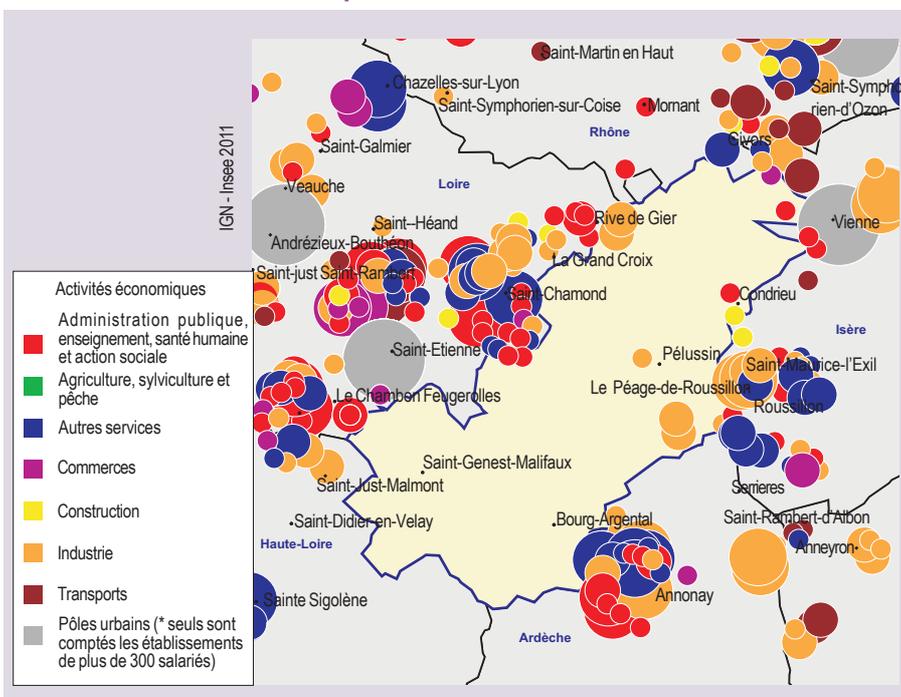
Au total, le territoire offre tous les équipements des gammes de proximité et intermédiaires, mais seulement 15 des 36 équipements de la gamme supérieure, caractérisant l'absence de communes très peuplées. Le territoire est cependant entouré de villes offrant ces services, puisque Saint-Étienne, Saint-Chamond, Vienne, Roussillon et Annonay sont pôles supérieurs d'équipements.

Les habitants sont donc souvent assez proches des équipements de la gamme supérieure, beaucoup plus que la moyenne des PNR de la région. Parmi les équipements de la gamme de proximité, le PNR souffre d'un certain déficit en écoles maternelles, puisqu'on n'en compte que 7, et que 6 % de la population est à plus de 15 minutes de l'école maternelle la plus proche. Pour les équipements de la gamme intermédiaire, on note un éloignement des laboratoires d'analyse médicale, 37 % de la population étant à plus de 15 minutes de cet équipement, et un certain déficit en commerces de cette gamme (magasin de meubles, bijouteries).

Dans le projet de charte du PNR, le tourisme apparaît comme une activité devant être développée. La clientèle touristique du parc est avant tout composée d'excursionnistes. Pour le PNR du Pilat, les activités liées au tourisme pèsent pour 2,7 % de l'emploi. Cette proportion est moindre que la référence (5,4 %). Le nombre de lits touristiques est très inférieure à la moyennes des PNR de la région : il s'élève à 30 lits pour 100 habitants, contre 83. La grande majorité de cette capacité touristique est constituée par des résidences secondaires. Celles-ci sont surtout localisées dans le Haut-Pilat (dans les villages autour de Saint-Genest-Malifaux). Elles sont passées de 3 630 logements (16,9 % de l'ensemble des logements) en 1990 à 2 730 en 2006 (10,7 %).

La proximité de grands centres urbains, les arrivées importantes de population expliquent que le nombre de résidences secondaires ait diminué, entre 1999 et 2006, plus fortement

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2007



Répartition de l'emploi par fonction en 2006

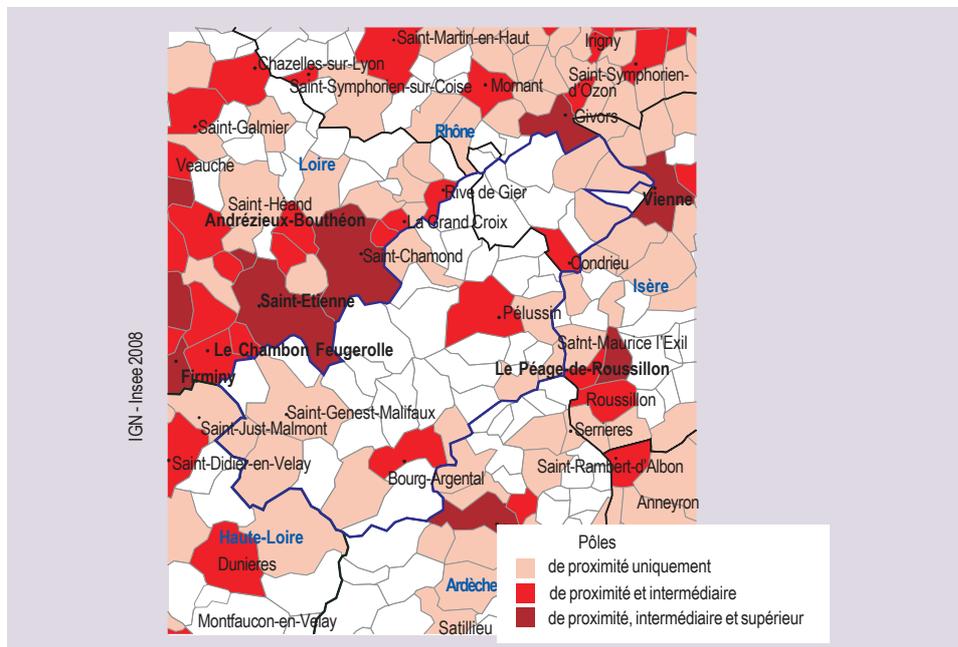
	PNR du Pilat		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	95	0,7	1,5
Prestations intellectuelles	193	1,5	2,0
Agriculture	1 209	9,1	6,8
Bâtiment	1 021	7,7	8,8
Fabrication	1 768	13,3	14,1
Commerce interentreprises	316	2,4	2,5
Gestion	1 006	7,6	8,7
Transport, logistique	1 084	8,1	6,8
Entretien, réparation	1 303	9,8	8,2
Distribution	800	6,0	6,8
Services de proximité	1 431	10,7	11,2
Éducation, formation	772	5,8	4,9
Santé action sociale	1 302	9,8	9,4
Culture loisirs	304	2,3	2,3
Administration publique	714	5,4	6,1
Ensemble	13 318	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Le tourisme apparaît comme une activité devant être développée

dans le PNR du Pilat que dans la zone de référence, nombre de résidences secondaires étant devenues résidences principales pour de nouveaux habitants. ■

Pôles de services



Source : Insee, BPE 2008

Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Fiscalité locale en 2006

	PNR du Pilat		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	165	25,7	187	25,1
Foncier bâti	191	29,9	259	34,7
Foncier non bâti	15	2,3	19	2,5
Taxe professionnelle	270	42,1	282	37,7
Total des 4 taxes	640	100,0	746	100,0

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Indicateurs de fiscalité 2006

	PNR du Pilat	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (en euros)	470	528	702
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,80	0,83	0,97
Degré d'intégration intercommunale (en %)	34,6	25,4	38,6

Sources : Insee, DGI - Recensement des éléments d'imposition

Déjà parues, à paraître...

Déjà parues : Ardèche verte

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

À paraître : PNR des Baronnies Provençales, Espace Métropole Savoie, Le pays de Grésivaudan, Le Genevois français, Vallée de la Drôme-Diois.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, janvier 2011

© INSEE 2011 - ISSN 1763-7775

Coordination : Direction des politiques territoriales (Région Rhône-Alpes) ; Robert Reynard et François Lebrun (Insee Rhône-Alpes).